



**Réunion d'Information**  
**Du 05 Juin 2009**  
**Organismes de Formation**  
**Professionalisation**

# POINT 1

## ENJEUX ET ORIENTATIONS

# BILAN D'ACTIVITE 2008

	DEPENSES	COLLECTE
PRO	6.2 M€	2.8 M€

- Animation réforme entreprises/organisations professionnelles /IRP (DIF- PP-CP-entretiens professionnels) : **67**
- Forte progression des dispositifs liés à la professionnalisation
  - Contrats de professionnalisation : **698**
  - Périodes de professionnalisation : **1019**
- Dif Prioritaire : **2394**
- Augmentation du nombre d'adhérents de 2.4 %
- La Crise : Impacts

# ENJEUX ET ORIENTATIONS

- Développer les contrats de professionnalisation, notamment pour les adultes (public les plus éloignés de l'emploi ainsi que les périodes de professionnalisation),
- Développer les contrats de professionnalisation vers les Titres Professionnels et Certificats de Qualification professionnelle
- Développer et suivre les formations de tuteurs,
- Suivre, évaluer, accompagner les jeunes en entreprise,
- Développer les partenariats institutionnels de branches, dont les CCN étendues et applicables dans les DOM  
(Pôle Emploi dans le cadre du POE et de la CRP),
- Initier le Plan relance Emploi des Jeunes
- Développer les actions sectorielles et /ou collectives

# ANI 2009 : NOUVEAUTES

- CREATION DU FPSPP (Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels) à la place du FUP : Déclinaisons régionales,
- NOUVEAUX DISPOSITIFS :
  - POE (Préparation Opérationnelle à l'Emploi)
  - Bilan d'Etape professionnelle
  - Accompagnement tutoral interne et externe
  - Modification circuits de financements
  - Révision des critères de financement

# POINT 2

# NOUVELLES DISPOSITIONS SUR LA PRO

# NOUVEAUX CRITERES DE PRISE EN CHARGE

- **Contrat de pro : 9.15 € / heure stagiaire**
- **Période de pro : 9.15 € / heure stagiaire**
  - Jusqu'à **12 €** (avec mobilisation du DIF)
  - Jusqu'à **18 €** dans le cas d'un parcours de formation faisant suite à un BC ou une VAE
  - Jusqu'à **45 €** dans le cas d'une VAE dans la limite de 24 h
  - Jusqu'à **60 €** dans le cas d'un BC dans la limite de 24 h
  - Jusqu'à **18 €** dans le cadre d'une CRP (avec mobilisation du DIF). Solde à financer par POLE EMPLOI

**DIF : 12 € / heure stagiaire**

- Jusqu'à **45 €** dans le cas d'une VAE dans la limite de 24 h
- Jusqu'à **60 €** dans le cas d'un BC dans la limite de 24 h

**NB : \*** Seuls le **CIBC** et le **CCDC** sont agréés aujourd'hui pour les BC

\* Critères harmonisés avec **OPCALIA**

# ACTIONS DIF PRIORITAIRES

## 1. Actions correspondant aux objectifs de la professionnalisation

- parcours de professionnalisation suite VAE ou BC

## 2. Actions concourant à l'individualisation des parcours

- Bilan de compétences
- Accompagnement VAE
- Actions diplômantes et qualifiantes
- Savoirs de base

## 3. Actions contribuant à l'employabilité des salariés sur les territoires

- Management
- Communication
- Commercial
- Informatique Bureautique
- Comptabilité
- Permis
- Langues
- Autres (création/reprise d'entreprise-tutorale-PCIE)

# RAPPEL DES PROCEDURES

## . facturation :

- . sur présentation des copies de feuilles d'émargement (uniquement), sur papier entête de l'organisme de formation, signées par le formateur et par le stagiaire par demi journée avec mention du nombre d'heures suivies,

- . Fréquence minimum :

- 100 heures pour les contrats de professionnalisation
- 35 heures pour les périodes de professionnalisation

- . Rappel n° de déclaration d'activité valide

- . Accords de Partenariats OF, à jour et valides

- . Agrément spécifique, autorisation administrative en cours de validité et justifiés dans certains domaines exemple : sécurité

# POINT 3

**PROJETS  
2009-2010**

# APPELS A PROJETS 2009-2010

- **Les actions collectives et/ou sectorielles** pour les entreprises de moins de 10 salariés

- **Quelques thèmes possibles :**

- \* HACCP en commerce alimentaire,
- \* Gestion des stocks,
- \* Gestion des achats,
- \* Management en TPE,
- \* Gestion de la rémunération,
- \* Accueil et Communication,
- \* Prévention des risques professionnel et DU,
- \* La détermination du coût de revient,
- \* Lire et comprendre un bilan/compte de résultat,
- \* Négociation avec les banques,
- \* FIMO, FCOS, CACES,
- \* etc...

# APPELS A PROJETS 2009-2010

- Les actions collectives et/ou sectorielles pour les entreprises de moins de 10 salariés

- pour quelques secteurs possibles :

- \* Immobilier,
- \* Boulangerie-Pâtisserie,
- \* Commerce de proximité: détail alimentaire et quincaillerie,
- \* Prestation de services,
- \* Restauration rapide,
- \* Transport,
- \* Garages automobiles,
- \* Ambulanciers,
- \* Transitaires,
- \* etc...

# APPEL A PROJETS 2009-2010

## Comment répondre à l'appel à propositions ?

1. Téléchargement du cahier des appels à propositions sur le site de l'AGEFOS Guadeloupe :

[www.agefos-pme-guadeloupe.com](http://www.agefos-pme-guadeloupe.com)

2. Envoi des propositions par mail à l'adresse du Conseiller en Formation ayant en charge le secteur, et par courrier à :

**AGEFOS PME Guadeloupe**

**Zac de Houëlbourg Sud II - Immeuble Arno Sons - Jarry - 97122 Baie-Mahault**

3. Un récépissé vous sera adressé par mail
4. Validation de la proposition sous quinzaine

# Les + de l'AGEFOS PME

- **Un site internet rénové** : [www.agefos-pme-guadeloupe.com](http://www.agefos-pme-guadeloupe.com), vous y trouverez des informations pratiques et documents téléchargeables,
- **Des outils dématérialisés accessibles** :
  - **DGA WEB** : pour transmettre les demandes de prise en charge,
  - **RESHUM PME** : pour la gestion à distance des plans de formation,
  - **CONTRAT PRO** : pour la saisie en ligne du contrat de professionnalisation,
- **Une lettre électronique « ENJEUX & ACTIONS »**, pour informer de l'actualité de l'emploi et de la formation.

# CONTACTS

Une équipe à votre service, par secteurs d'activité :

**Professionalisation tous secteurs confondus,**

\* Patricia ABATUCI, Conseiller - 0590.41.97.66 - [pabatuci@agefos-pme.com](mailto:pabatuci@agefos-pme.com)

**Hotellerie, Commerces, Transitaires, Santé, Concessionnaires automobiles**

\* Carole DEJEAN, Conseiller - 0590.41.98.16- [cdejean@agefos-pme.com](mailto:cdejean@agefos-pme.com)

\* Myriam OSIRIS, Assistante - 059041.97.64 - [mosiris@agefos-pme.com](mailto:mosiris@agefos-pme.com)

**Social, Experts Comptables, Transport, Banques, Téléphonie,**

\* Delphine ETIENNE, Conseiller - 0590.41.98.17- [detienne@agefos-pme.com](mailto:detienne@agefos-pme.com)

\* Patricia THEOPHILE, Assistante - 0590.41.97.63 - [ptheophile@agefos-pme.com](mailto:ptheophile@agefos-pme.com)

**Entreprises de moins de 10 salariés tous secteurs confondus,**

\* Murielle MARCHAUX Conseiller - 0590.41.98.15- [mmarchaux@agefos-pme.com](mailto:mmarchaux@agefos-pme.com)

\* Suzette COPAVER, Assistante - 0590.41.97.61 - [scopaver@agefos-pme.com](mailto:scopaver@agefos-pme.com)

\* Liliane DELMES, Assistante - 0590.41.97.60 - [ldelmes@agefos-pme.com](mailto:ldelmes@agefos-pme.com)

\* Magguy KANCEL- Assistante - 0590.26.93.62 - [mkancel@agefos-pme.com](mailto:mkancel@agefos-pme.com)

# NOTRE PARTENARIAT

AGEFOS PME Guadeloupe,  
Votre Conseiller Emploi  
Formation vous  
accompagne pour la  
mise en place  
de tous ces dispositifs de  
formation